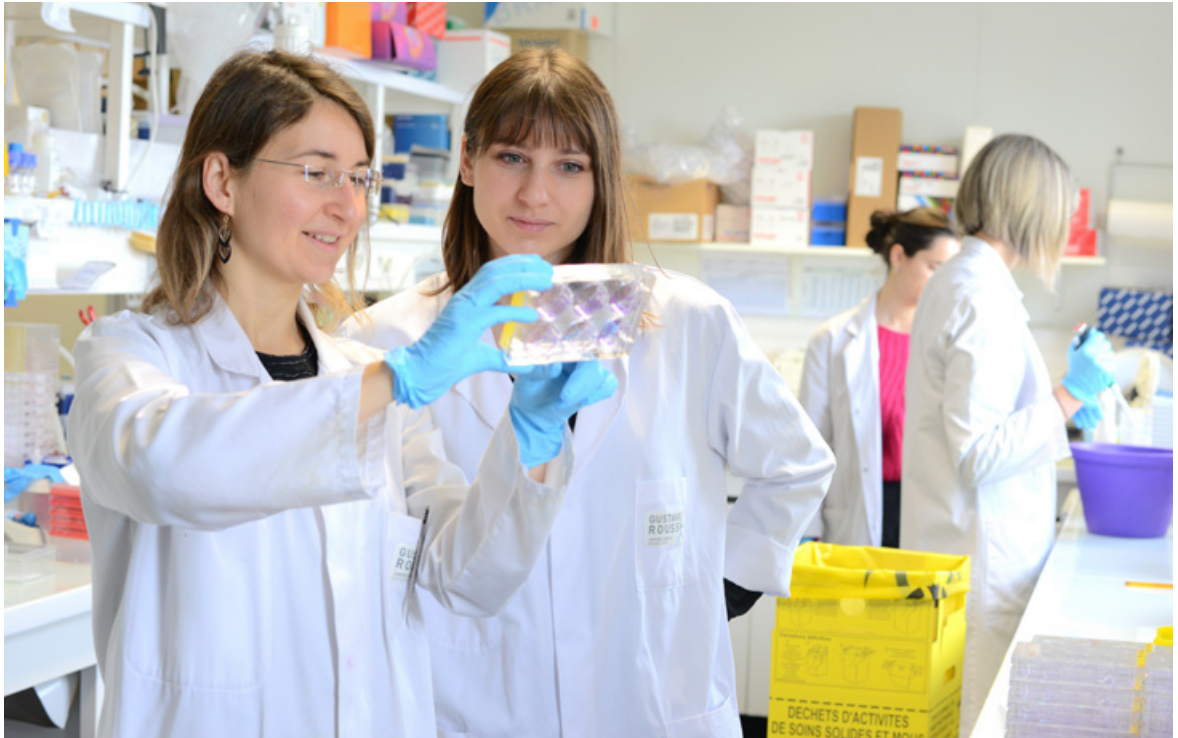


L'ESSENTIEL 2023

LES COMPTES



**GUSTAVE /
ROUSSY**

CANCER CAMPUS
GRAND PARIS



www.gustaveroussy.fr



**PR FABRICE BARLESI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE GUSTAVE ROUSSY**

“
**L’innovation
fait partie
de notre ADN.**
”

Dans la lutte contre le cancer il est précieux de gagner du temps pour diagnostiquer plus tôt, pour soigner plus vite et mieux. C’est pourquoi Gustave Roussy accélère la mise en œuvre de son plan stratégique, qui vise à défier les pronostics et offrir un avenir à chaque patient, grâce à des parcours de soins sur-mesure.

De la recherche aux soins, de la prévention jusqu’à l’après-cancer, nous aspirons à concentrer le meilleur des sciences et de la technologie, au bénéfice direct et immédiat des patients.

Parce que les innovations technologiques sont vitales en oncologie, je tiens particulièrement à remercier profondément chacun d’entre vous, donateurs et donatrices, mécènes et partenaires, qui permettent à Gustave Roussy d’en financer la majeure partie. L’innovation fait partie de notre ADN et porte nos équipes, médecins, chercheurs, soignants, au quotidien.

Cette année encore Gustave Roussy a pu avancer sur plusieurs fronts. Les dons ont permis de financer des projets de recherche de pointe, d’acquérir des équipements, mais aussi de soutenir des programmes d’accompagnement des patients et de leurs proches. Ces réalisations contribuent à faire de notre institut le 4^e meilleur hôpital au monde en cancérologie selon le classement *Newsweek*.

En 2023, nous avons connu plusieurs avancées significatives, comme le développement de nouvelles thérapies ciblées.

Ces progrès n’auraient pas été possibles sans votre aide précieuse. Vous le savez, la recherche médicale nécessite des ressources humaines et matérielles considérables, mais elle est aussi notre plus grand espoir pour faire reculer la maladie.

Au-delà des succès scientifiques, votre soutien a également permis d’améliorer la qualité de vie des patients. De nouveaux espaces de soins, des équipements plus performants et des programmes dédiés à l’accompagnement global des malades ont pu voir le jour grâce à votre générosité. Ces progrès contribuent à maintenir le patient au cœur de notre démarche, dans une approche résolument humaine et bienveillante.

La certification « Haute qualité des soins » récemment accordée à Gustave Roussy par la Haute Autorité de Santé, gage de notre détermination à délivrer des soins de qualité et de haute fiabilité.

Le bilan financier que vous trouverez dans les pages qui suivent reflète la gestion rigoureuse et transparente de vos dons. La lutte contre le cancer est un combat collectif. Chaque année, ce sont des milliers de patients qui entrent dans nos murs, porteurs d’espoir. Chaque année, ce sont aussi vos contributions qui nous permettent de répondre présents, avec des moyens toujours plus innovants et adaptés.

Ensemble, nous avons fait du chemin, mais le défi reste immense, et votre engagement plus que jamais essentiel. ●

LES CHIFFRES CLÉS DE GUSTAVE ROUSSY EN 2023



51 000
PATIENTS VUS EN
CONSULTATION dont
2 700 EN PÉDIATRIE



12 000
NOUVEAUX
PATIENTS VUS
EN CONSULTATION



18 000
PATIENTS
HOSPITALISÉS



301 000
CONSULTATIONS
MÉDICALES



373 LITS
D'HOSPITALISATION et
142 PLACES
EN HÔPITAL DE JOUR



530 M€
DE BUDGET GLOBAL



1 230
SOIGNANTS



660
MÉDECINS



1 400
PERSONNELS
À LA RECHERCHE



108
FAMILLES
DE BREVETS



10 UNITÉS DE RECHERCHE
(**7** UNITÉS INSERM et
3 UNITÉS CNRS)



7 RHU
(recherches
hospitalo-
universitaires)



35
ÉQUIPES DE
RECHERCHE



118 M€
DE BUDGET
RECHERCHE



391
PATIENTS INCLUS
DANS DES ESSAIS
DE PHASE I ET I/II



110 000
SÉJOURS EN
AMBULATOIRE



563
ÉTUDES OUVERTES
AUX INCLUSION dont
84% SONT DES ESSAIS
THÉRAPEUTIQUES



2 888
ÉTUDIANTS
FORMÉS

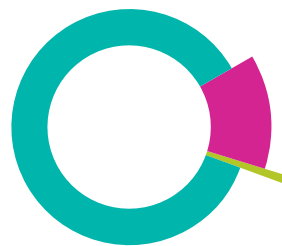


29
DIPLOMES
UNIVERSITAIRES



37%
DES PATIENTS SUIVIS
EN 2023 SONT INCLUS
DANS UN ESSAI

QUAND VOUS DONNEZ
100 €
À GUSTAVE ROUSSY



86 €
MISSIONS SOCIALES

13 €
FRAIS DE RECHERCHE
DE FONDS

1 €
FRAIS DE
FONCTIONNEMENT

GUSTAVE ROUSSY ET SA FONDATION FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

L'ensemble des dons et des legs collectés par Gustave Roussy et sa Fondation, 2 entités légalement distinctes, ont pour objectifs de financer la recherche, le soin et la qualité de vie des patients et du personnel de Gustave Roussy. Bien que chaque entité ait une comptabilité distincte il est important de vous présenter dans ce document une vision consolidée et apporter une vision globale des emplois des dons et legs au sein du « groupe » Gustave Roussy complémentaire aux chiffres propres à chaque entité.

La collecte annuelle du Groupe « Gustave Roussy » s'est

élevée à **43,1 M€** en 2023. Elle provient de **19,1 M€ de dons manuels** (44 %), **16,7 M€ de legs, donations et assurances-vie** (39 %) et enfin, de **7,3 M€ du mécénat d'entreprise** (17 %). **670 K€** nous ont également été reversés par des Associations. Ce montant est hors CER.

Le montant total de la générosité s'élève donc à **43,8 M€**. Cette collecte est complétée par les produits de placement d'une partie des sommes collectées sanctuarisées sur des supports sécurisés (comptes à terme ou sur livret) le temps d'être employées sur des sujets spécifiques. **86 %** des dons sont utilisés directement pour nos missions sociales. ●

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N
Emplois de l'exercice	
1- MISSIONS SOCIALES	35 899 147 €
1.1 Réalisées en France	35 899 147 €
- Actions réalisées par l'organisme	22 179 242 €
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	20 252 514 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	1 858 128 €
<i>Autres projets</i>	68 601 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	13 719 904 €
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	1 324 437 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	6 468 051 €
<i>Autres projets</i>	5 927 417 €
1.2 Réalisées à l'étranger	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 778 887 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 778 887 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	297 376 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE EN ATTENTE D'AFFECTATION	3 184 225 €
TOTAL DES EMPLOIS	45 159 634 €

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N
Ressources de l'exercice	
1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	44 489 966 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	-
1.2 Dons, legs et mécénats	43 091 725 €
- Dons manuels	19 100 711 €
- Legs, donations et assurances-vie	16 654 997 €
- Mécénats	7 336 017 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 398 241 €
- dont intérêts financiers	1 398 241 €
VERSEMENTS EN PROVENANCE D'ASSOCIATIONS (HORS CER)	669 668 €
TOTAL DES RESSOURCES	45 159 634 €

Document consolidé par la direction financière de l'institut

PRINCIPES DE GESTION FINANCIÈRE DES DONS & LEGS



Les comptes annuels de Gustave Roussy ont été arrêtés conformément à l'instruction comptable M21. Le compte de résultat par origine et destination (CROD) reflète le modèle économique de Gustave Roussy et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) ont été préparés conformément au chapitre 2 du titre 3 du règlement ANC 2018-06.

La conciliation entre les normes issues de l'ANC 2018.06 et l'instruction comptable M21 implique les adaptations comptables suivantes :

- **Les dons et legs affectés** à un projet et reçus dans l'année sont comptabilisés en recourant à la mécanique des « Produits Constatés d'Avance ». La part des dons et legs affectés et non employés dans l'année est reportée à l'exercice comptable de l'année suivante.
- **Les dons et legs non-affectés** et reçus dans l'année sont comptabilisés en produits ou en apport (s'ils sont employés au financement du plan annuel d'investissement). Ils sont intégralement dépensés dans l'année et ne font pas l'objet de report sur l'année suivante. ●

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

CER de Gustave Roussy certifié par les Commissaires aux comptes.



LES RESSOURCES

RESSOURCES PAR ORIGINE	
Ressources de l'exercice	
1- Ressources liées à la générosité du public	43 585 075 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénat	29 821 523 €
- Dons manuels	16 280 086 €
- Legs, donations et assurances-vie	10 988 648 €
- Mécénats	2 552 789 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	13 763 552 €
- dont convention Fondation Gustave Roussy	12 833 206 €
-dont intérêts financiers	930 346 €

Le total des ressources 2023 du CER s'élève à 43 585 K€.

Le montant des ressources collectées auprès du public en 2023 s'élève à 43 585 K€ (contre 35 219 K€ en 2022), soit une augmentation des ressources collectés :

Ce montant résulte :

- des dons, legs et mécénat pour **29 822 k€** ;
- d'une contribution annuelle de la Fondation Gustave Roussy à hauteur de **12 833 K€** en 2023 présentée en «autres ressources liées à la générosité du public».

La générosité du public provient de **dons manuels pour 16 280 K€ (55%)**, de **legs, donations et assurances-vie pour 10 989 K€ (37%)** et de **mécénat pour 2 552 K€ (9%)**.

1. LA COLLECTE DES DONS

En 2023, les dons collectés (dons manuels ou issus du mécénat) s'élèvent à **18 832 K€**, dont **11 734 K€** sont

affectés par les donateurs (62%) et **7 099 K€** ne sont pas affectés par les donateurs (38%).

2. LA COLLECTE DE LEGS, DONATIONS & ASSURANCES-VIE

En l'absence de dispositions particulières de l'instruction M21, les ressources issues de libéralités (legs/donations) sont comptabilisées de la manière suivante depuis l'exercice 2020 :

- Les biens provenant de legs/donations, acceptés par le Conseil d'Administration et non encore encaissés à la clôture de l'exercice, sont inscrits en engagement hors bilan.
- Les biens provenant de legs/donations sont comptabilisés en produits lors de leur encaissement.
- Les assurances-vie dont Gustave Roussy est bénéficiaire sont comptabilisées en produits à la date de réception des fonds.

En 2023, le montant des legs collectés s'élève à **10 989 K€**, ils sont très largement non affectés par les testateurs.

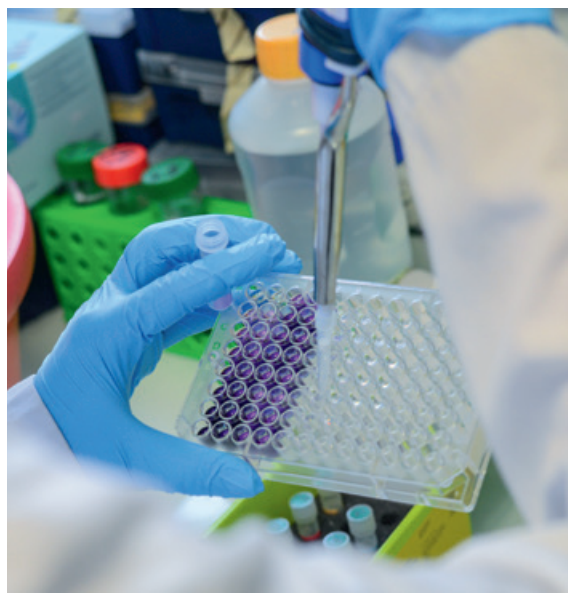
3. LES AUTRES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les autres ressources liées à la générosité du public concernent la dotation annuelle versée par la Fondation Gustave Roussy, essentiellement destinée à la conduite des projets de recherche de l'Institut. Cette subvention est issue de la générosité du public collectée par la Fondation Gustave Roussy, entité juridique distincte de l'établissement de santé Gustave Roussy. En 2023, cette dotation s'élève à **12 833 K€** et inclut **472 K€** pour la prise en charge d'une

partie des frais de personnels dédiés à la collecte de fonds. En attendant l'exécution des dépenses conformément à leur affectation, les libéralités sont placées sur des produits d'épargne sécurisés (comptes sur livret). Ces placements ont généré **930 K€** d'intérêts financiers en 2023.

3. LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Gustave Roussy bénéficie de la générosité du public également par les dons en nature et actions bénévoles contribuant à l'amélioration des prises en charge des patients adultes et enfants. Ces contributions ne sont pas chiffrées par l'Institut. ●



LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

CER de Gustave Roussy certifié par les Commissaires aux comptes.

LES EMPLOIS

EMPLOIS PAR DESTINATION	
Emplois de l'exercice	
1- Missions sociales	32 899 147 €
1.1 Réalisées en France	32 899 147 €
- Actions réalisées par l'organisme	
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	20 252 514 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	1 858 128 €
<i>Autres projets</i>	68 601 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	324 437 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	6 468 051 €
<i>Autres projets</i>	3 927 417 €
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
2- Frais de recherche de fonds	4 741 259 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 741 259 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- Frais de fonctionnement	217 790 €
TOTAL DES EMPLOIS	37 858 196 €
Excédent de la générosité du public de l'exercice	5 726 879 €
TOTAL	43 585 075 €

Le montant des emplois de l'exercice 2023 s'élève à **37 858 K€**.

MISSIONS SOCIALES : 32 899 K€

Les missions sociales concernent l'ensemble des actions conduites par Gustave Roussy au titre des projets de recherche, d'enseignement, de soins et de qualité de vie du patient financées par la générosité du public. Aucune quote-part de frais de structure n'est appliquée aux coûts directs engagés dans le cadre des missions sociales de l'Institut. En 2023, elles s'élèvent à **32 899 K€** dont **22 179 K€** en exploitation et **10 720 K€** en investissement.

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE RECHERCHE FONDAMENTALE ET CLINIQUE : 20 577 K€.

En 2022, **20,6 M€** de ressources issues de la collecte ont été mobilisés par Gustave Roussy pour soutenir des projets de recherche dont **20 252 K€** en dépenses d'exploitation et **324 K€** en investissement.

Les principales thématiques pour 2023 sont les suivantes :

- les programmes pédiatriques pour **5 241 K€** dont **2 630 K€** au titre des projets de recherche en pédiatrie soutenus par la Fondation Gustave Roussy dans le cadre de sa campagne « Guérir le cancer de l'Enfant » et **2 457 K€** collectés directement par l'Institut,
- les programmes de recherche de l'Institut portés par l'ensemble des comités médico-scientifiques de l'Institut : sur le sein, le mélanome, en neurologie, le sarcome, en hématologie, digestif, etc.
- **1 107 K€** destinés au soutien des Programmes



médicaux-scientifiques de l'Institut : DATASCIENCE dédié à l'Intelligence Artificielle, UNLOCK dédié aux mécanismes de résistance des traitements, CRESCENDO dédié à la recherche contre le cancer pédiatrique, ...

- le soutien des jeunes équipes de recherche prometteuses afin de soutenir leurs travaux exploratoires,

Pour soutenir la programmation scientifique, **2871 K€** ont permis d'assurer une dotation-socle en soutien du fonctionnement de la Recherche (essentiellement des frais de personnels de la direction de la recherche, des UMR et des plateformes).

A ces dépenses s'ajoutent l'ensemble des dotations versées par la Fondation pour un montant de **12361 K€**.

LE SOUTIEN À L'ACCUEIL ET À LA QUALITÉ DE VIE DU PATIENT : 8 326 K€

En 2023, **1 858 K€** de dépenses de fonctionnement et **6 469 K€** d'investissements ont été affectés aux projets de soins et de qualité de vie du patient au travers :

- du programme Mieux vivre le cancer et MYCARE,
- du soutien à l'investissement de pointe (acquisition d'un scanner photon, d'un appareil de radiothérapie

de contact « Papillon » et d'un arceau de scopie au bloc opératoire),

- de la participation à la rénovation d'unités d'hospitalisation, en particulier la rénovation complète du Département de médecine oncologique.

LES AUTRES PROJETS REPRÉSENTENT 3996 K€

Il s'agit essentiellement du soutien au projet de nouvelles infrastructures pour l'activité de Recherche. Ouvertes pour l'essentiel il y a plus de quarante ans, les infrastructures de Recherche de Gustave Roussy sont trop vétustes et trop exiguës pour répondre aux exigences des nouvelles activités de recherche. Pour proposer une infrastructure de qualité et préserver l'attractivité du site, la programmation d'un nouveau bâtiment de recherche constitue un axe essentiel du Projet Stratégique Institutionnel de Gustave Roussy.

En 2023, **3 927 K€** de dons et legs non affectés sont venus augmenter les apports de l'Institut dans l'objectif de constituer un apport en fonds propres en vue du projet de construction du nouveau bâtiment de recherche. ●

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ



FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 4,74 M€

Les frais de recherche de fonds correspondent aux frais d'appel à la générosité du public, liés à la politique de collecte et aux opérations de marketing opérations de prospection, de fidélisation, et d'événementiel, qu'elles soient institutionnelles ou ciblées, générant des ressources en dons et en legs.

En 2023, les frais de recherche de fonds s'élèvent à **4741 K€**. Pour l'Institut et sa Fondation, les frais de collecte

ont été harmonisés et représentent globalement 14 % du total des ressources collectées. Ils se répartissent en :

- charges externes liées à la collecte pour **3734 K€**; **343 K€** sont pris en charge par La Fondation et remboursés à l'Institut.

Les frais de recherche de fonds supportés par Gustave Roussy sont de **3390 K€**.

- charges de personnel liées à la collecte pour **972 K€**. **472 K€** sont pris en charge par la Fondation et remboursés à l'Institut.

La part réellement prélevée sur les dons collectés par Gustave Roussy est de **534 K€**.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 0,2 M€

Les frais de fonctionnement concernent les dépenses inhérentes à la gestion des legs (frais sur le patrimoine immobilier et à la vente de celui-ci, charges liées aux dispositions imposées par les testateurs comme par exemple les charges de copropriété, les factures de réparation et d'entretien des biens immobiliers, de frais de déménagement, des impôts locaux, des entretiens de sépulture ...)

En 2023, les frais de fonctionnement s'élèvent à **218 K€**, stables par rapport à l'exercice précédent. Ils se répartissent en :

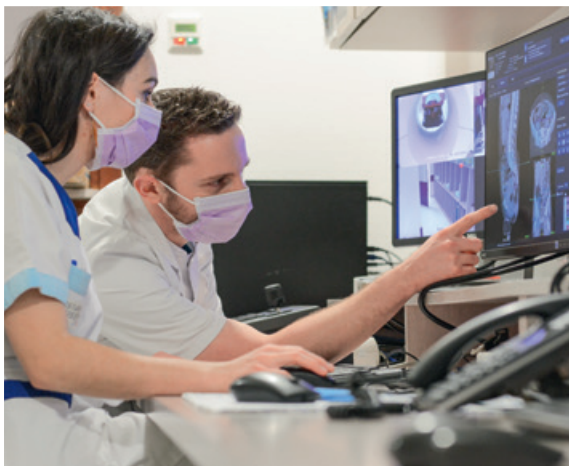
- charges de personnel liées à la gestion des legs pour **66 K€**,

- charges de gestion des legs et autres frais pour **152 K€**.

STATUT ET GOUVERNANCE

STATUT ET GOUVERNANCE

- **Gustave Roussy est un Centre de Lutte Contre le Cancer** dont la personnalité morale est de droit privé. Son statut est défini par l'ordonnance n° 45-2221 du 1^{er} octobre 1945 modifiée par l'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005.
- **Le Conseil d'Administration de Gustave Roussy**, présidé par le Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris, est composé de 18 membres de droit. Il arrête la politique générale ainsi que la politique d'évaluation et de contrôle.
- **Au plan exécutif, Gustave Roussy est dirigé par un médecin, le Pr Fabrice Barlesi**, nommé pour 5 ans par le Ministre de la Santé, après avis du Conseil d'Administration et de la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre



le Cancer. Le Directeur général travaille en étroite collaboration avec le Directeur général adjoint, Sylvain Ducroz, qui assure la gestion opérationnelle de Gustave Roussy. Enfin, un Directeur de la Recherche, le Pr Fabrice André, est également nommé pour 5 ans par les ministres de la Santé et de la Recherche.

POLITIQUE DE GESTION ET TRANSPARENCE

- **Le Compte d'Emploi des Ressources est établi conformément au règlement n°2008-12 du 7 mai 2008** du Comité de la Réglementation Comptable homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, modifiant ainsi les dispositions de la loi n°91-771 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juin 1993 portant sur les organismes faisant appel à la générosité du public.
- **Une politique de gestion prudentielle est appliquée aux ressources collectées auprès du public.** Elles sont en grande partie destinées à financer l'innovation en soin, la recherche et la qualité de vie des patients. Cette politique se traduit par des investissements majeurs comme l'achat d'équipement biomédical, la construction de bâtiments et la participation au financement de programmes de recherche.



- **Transparence vis-à-vis des donateurs :** Gustave Roussy et sa Fondation sont labélisés « Don en Confiance » depuis 2009. Le Don en Confiance est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Rigueur et transparence sont au cœur de la gestion des procédures de collecte et de l'utilisation des dons et legs. ●

**Retrouvez les comptes contrôlés
et certifiés sans réserves par PwC Audit.**

www.gustaveroussy.fr/docutheque

114, rue Édouard Vaillant
94805 Villejuif Cedex - France
www.gustaveroussy.fr

**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

